

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1102183-manche-une-nouvelle-carte-scolaire-avec-...>

🕒 4 min read

Manche. Une nouvelle carte scolaire avec 37 fermetures

Quarante-quatre classes début février, quarante-deux une semaine plus tard et trente-sept aujourd'hui... Le nombre de classes menacées de fermeture à la rentrée de septembre 2024 dans la Manche s'est quelque peu allégé sans fondre réellement, ces dernières semaines, au fil des annonces et des négociations intenses qui ont rassemblé services de l'Education nationale, élus locaux et syndicats. Dans un département qui doit perdre 465 élèves à la sortie des vacances d'été, selon les estimations de l'Education nationale, 23 postes d'enseignants seront supprimés. Ce chiffre est le seul élément immuable au cœur d'une carte scolaire encore appelée à évoluer jusqu'aux dernières heures précédant la rentrée.

Une baisse sous-estimée en 2023

"Avec 465 élèves en moins cette année, nous aurions dû perdre 29 postes d'enseignants, mais ce chiffre a été ramené à 23 en raison de la sous-estimation de l'an dernier", explique Stéphane Vautier, le directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN). En septembre 2023, la Manche avait perdu 648 élèves, soit une centaine de plus que ce que l'inspection académique avait prévu dans ses calculs. Pour rectifier ces écarts potentiels et ajuster au mieux la carte, le DASEN se laisse toujours une marge sur laquelle agir quand les effectifs réels des écoles sont connus, entre la fin juin et le début du mois de septembre.

Sur les 37 classes menacées de fermeture, certaines pourraient donc échapper à ce destin, si des garanties sur les effectifs sont apportées aux services éducatifs d'ici la rentrée. Elles rejoindront alors les cinq établissements rayés de la liste la semaine dernière : les écoles de Rémilly-les-Marais, Romagny-Fontenay, le regroupement de

Belval-Ouville ainsi que deux écoles cherbourgeoises, Bellevue et Albert-Bayet, qui n'ont plus à s'en faire, du moins pour cette année.

Des bonnes nouvelles trop peu nombreuses pour les syndicats siégeant au Conseil départemental de l'Education nationale, qui ont tous voté contre ce projet de carte scolaire, mardi 20 février. Un avis seulement consultatif qui n'a pas empêché son adoption. *"Il y avait, cette année encore, une opportunité d'abaisser les effectifs de toutes les classes, créer les postes dont les écoles ont besoin pour mieux fonctionner (...) ou de permettre l'inclusion correcte des élèves en situation de handicap ou de ceux souffrant de troubles divers"*, regrette l'un des syndicats présents à la réunion. Le DASEN se défend en avançant des chiffres : à la rentrée 2024, il y aura en moyenne 20,6 élèves par classe dans les écoles manchoises, une tendance à la baisse depuis 2012. Ce taux montera en moyenne à 22,7 enfants par classe dans les écoles qui subiront une fermeture cette année.

Les villes et le littoral se vident

A contre-courant de la démographie départementale, d'autres établissements vont au contraire connaître des hausses d'effectifs et se verront attribuer des ouvertures de classes en septembre. Ils sont dix dans ce cas, notamment à Picauville près de Sainte-Mère-Eglise, où la fermeture annoncée d'une école privée provoque l'ouverture de deux classes dans l'école publique voisine. A Saint-Lô, l'école Jules-Ferry va aussi gagner un poste quand celle de Raymond-Brûlé doit en perdre un. *"On perd beaucoup d'élèves dans les villes et sur le littoral au profit de la périphérie urbaine, comme dans les alentours de Cherbourg, de Saint-Lô et de Villedieu, note Stéphane Vautier. On voit aussi très clairement sur la carte de la démographie scolaire, un axe A84-N13 qui se porte bien."* Des ouvertures sont ainsi prévues à Tirepied et Domjean, le long de l'A84, et à Condé-sur-Vire, en bord de route nationale.

Les établissements concernés par les 37 fermetures de classes envisagées à date du 20 février :

Les RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Céaux/Courtils/Pontaubault ; Dragey-Ronthon/Saint-Jean-le-Thomas ; Héauville/Helleville ; La Hague ; Sotteville ; Blainville-sur-Mer/Saint-Malo-de-la-Lande ; Cambernon/Monthuchon ; Courcy/Saussey ;

Geffosses/Muneville-le-Bingard ; Saint-James ; Carantilly/Dangy/Quibou ; Condé-sur-Vire/Bourgvallées ; Saint-Jean-d'Elle.

Les écoles de Terre-et-Marais ; Saint-Hilaire-du-Harcouët (Virey) ; Marigny-le-Lozon ; Pontorson ; Le Val-Saint-Père ; Bricquebec-en-Cotentin ; Fermanville ; Gouville-sur-Mer ; Notre-Dame-de-Cenilly ; Saint-Jean-des-Champs ; La Barre-de-Semilly ; Moyon-Villages ; J.-J. Rousseau, F. Mitterrand, L. Blum, Zola Buisson et Voltaire à Cherbourg-en-Cotentin ; Pont-de-Souilles à Coutances ; R. Brûlé à Saint-Lô ; La Haye-du-Puits ; Montebourg ; Les Pieux ; Bréhal ; Villedieu-les-Poêles-Rouffigny.

Les dix ouvertures de classes prévues :

L'école élémentaire de Picauville (x2) ; Condé-sur-Vire ; les écoles primaires et maternelles de La Haye (Bolleville) et Tréauville. Postes provisoires transformés en postes définitifs : école J.-Jaurès de Cherbourg-en-Cotentin ; Périers ; Sottevast ; J.-Ferry de Saint-Lô ; Le Parc (Plomb)/Tireped.

Moyen provisoire maintenu un an de plus : école de Domjean.

Generated with Reader Mode